



COVID-19 : Recommandations pour le diagnostic

État : 22.04.2020

Introduction

Actuellement, seuls les tests moléculaires par PCR sur des prélèvements des voies aériennes supérieures ou inférieures réalisés par des professionnels de la santé sont reconnus pour le diagnostic du COVID-19. Les tests rapides, ainsi que les tests sérologiques, ne doivent pas être utilisés en routine. Les recommandations suivantes soutiennent le clinicien dans la prise en charge des personnes présentant des symptômes et de leurs contacts.

Ces recommandations seront régulièrement adaptées en fonction de la stratégie de contrôle de la transmission du virus.

Types de tests disponibles

Tests moléculaires par PCR

Ces tests permettent de poser le diagnostic lors de la survenue de symptômes compatibles avec un COVID-19. En ambulatoire, ce test est réalisé sur un frottis naso-pharyngé. Les auto-prélèvements (kits) réalisés par les patients eux-mêmes ne sont pas recommandés.

Tests sérologiques

Les tests sérologiques permettent de détecter dans le sang les anticorps spécifiques contre le SARS-CoV-2 (agent du COVID-19) indiquant ainsi que la personne testée a été infectée et a développé des anticorps spécifiques en réponse à l'infection. Les tests sérologiques actuels ne sont pas adaptés au diagnostic d'une infection aiguë. En outre, on ne sait pas encore si les anticorps détectés sont des marqueurs d'une immunité protectrice et à partir de quand après l'infection, ces anticorps sont détectables. Les tests sérologiques font actuellement l'objet de travaux de recherche qui devraient permettre d'en préciser bientôt l'utilité et d'émettre des recommandations quant à leur utilisation et à l'interprétation de leurs résultats. Dans l'intervalle, ils ne peuvent pas être recommandés.

But des tests par PCR

Identifier les personnes avec une infection aiguë à SARS-CoV-2 pour :

- Améliorer la prise en charge des personnes avec un risque d'évolution défavorable (personnes vulnérables).
- Limiter la propagation du virus dans la communauté en isolant les personnes diagnostiquées, ainsi qu'en identifiant et en mettant en quarantaine les personnes-contact.
- Limiter la propagation du virus en milieu hospitalier et dans les établissements médico-sociaux en isolant les personnes diagnostiquées ainsi qu'en identifiant et en mettant en quarantaine les personnes-contact.
- Suivre l'évolution épidémiologique dans la population.

Principes des tests par PCR

Les cantons définissent la procédure pour l'investigation des patients avec des symptômes compatibles avec un COVID-19 (par ex. dans des centres dédiés, chez les médecins traitants ou à l'hôpital).

Un test moléculaire par PCR n'est en principe réalisé que si la personne est symptomatique. Aucun test ne permet de détecter la maladie pendant la période d'incubation (pendant laquelle la personne est infectée, mais la multiplication du virus dans les muqueuses n'est pas encore suffisante pour qu'il soit détectable par PCR). Un test négatif chez une personne asymptomatique n'exclut donc pas l'apparition ultérieure de la maladie. Ceci pourrait de plus faussement rassurer ces personnes, qui doivent

respecter les mesures d'hygiène et rester vigilantes à l'apparition de symptômes. Les médecins cantonaux peuvent néanmoins ordonner de tester des personnes asymptomatiques dans les hôpitaux et les établissements médico-sociaux, lorsque cela est justifié, afin de prévenir et de contrôler la propagation du virus au sein de l'établissement (flambées de cas).

En ambulatoire, il est recommandé de faire un seul frottis naso-pharyngé. Des détails sur le prélèvement et l'expédition des échantillons sont disponibles sur le site Internet du [Centre national de référence pour les infections virales émergentes](#) (CRIVE)¹. La technique de prélèvement est démontrée dans une [vidéo](#) réalisée par l'hôpital universitaire de Bâle².

Critères de test par PCR

Il est recommandé de tester toutes les personnes présentant des symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires (p. ex. toux, maux de gorge, souffle court) avec ou sans fièvre, sensation de fièvre ou douleurs musculaires ou une apparition soudaine d'une anosmie ou d'une agueusie.

Lors de flambée dans un établissement, il n'est pas nécessaire de tester toutes les personnes symptomatiques si un lien épidémiologique avec un cas confirmé est établi.

Les médecins cantonaux peuvent ordonner de tester des personnes asymptomatiques dans les hôpitaux et les établissements médico-sociaux lorsque cela est justifié afin de prévenir et de contrôler la propagation du virus au sein de l'établissement (flambées de cas).

Frottis de contrôle

L'OFSP ne recommande pas de tester une personne à la fin d'une période d'(auto-)isolement instaurée à la suite d'un COVID-19 ou de symptômes compatibles avec cette maladie.

En effet, il est possible que le test soit positif un certain temps après la disparition des symptômes.

Ceci ne signifie pas que le virus soit encore viable. Le risque résiduel de transmission – après ≥ 10 jours d'isolement et la résolution des symptômes depuis ≥ 48 heures – est jugé très faible. Au sortir de l'(auto-)isolement, il est recommandé à la personne de continuer de respecter les règles d'hygiène et de conduite, comme le fait le reste de la population.

Modalités de financement du test moléculaire par PCR

Les modalités de financement sont définies par l'Office fédéral de la santé publique. Le document ad hoc est accessible sur www.bag.admin.ch/nouveau-coronavirus à la page « Réglementations de l'assurance maladie ».

Déclaration obligatoire

Les critères de suspicion et de déclaration sont régulièrement adaptés à la situation. Veuillez prendre note des informations dans le fichier PDF « Critères de suspicion, de prélèvement d'échantillons et de déclaration » à la page www.bag.admin.ch/infreporting (sous Déclaration COVID-19).

¹ www.hug-ge.ch/laboratoire-virologie/centre-national-reference-pour-infections-virales

² www.swissnoso.ch > <https://www.swissnoso.ch/fr/recherche-developpement/evenements-actuels/> > VIDEO : Example for taking nasopharyngeal swab